

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement du site naturel protégé de Pertusato, à Bonifacio

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Agnès Vince

RCS / SIRET

1	8	0	0	0	5	0	1	9	0	0	0	4	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique 7389

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
catégorie : 14	Aires de stationnement avec emprise au sol de 5000m ² , indispensables à la maîtrise de la fréquentation automobile et à la prévention de la dégradation de ces espaces par la résorption du stationnement irrégulier, ouverte au public avec une capacité de 170 places véhicules + 60 places vélos, répondant aux critères du 2 au R.121-5 du code de l'urbanisme.
catégorie : 11- b)	Sentier littoral de 5,5km et piste de service en terre de 2km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'aménagement paysager et l'organisation de l'accueil du public sur l'ensemble du site protégé de Pertusato propriété du Conservatoire du littoral sur la commune de Bonifacio. Il comprend plusieurs volets :

- l'aménagement paysager d'un sentier littoral sécurisé de 5,5 km du lieu-dit Parisi à la Cala Sciumara avec des travaux d'amélioration de parties de sentiers existantes, la restauration d'anciennes portions de chemins communaux et la création de quelques nouveaux tronçons avec l'aménagement de points de vue et de belvédères sécurisés avec quelques accès au rivage ;
- l'aménagement d'une unique aire de stationnement "naturelle" au terminus de la RD 260 près du sémaphore de Pertusato pour résorber un stationnement sauvage diffus et plafonner l'accueil des véhicules ;
- la cicatrisation écologique des espaces actuellement dégradés par le stationnement et le cheminement anarchique ;
- la suppression/cicatrisation d'une partie de la route goudronnée d'accès au phare de Pertusato et son remplacement par une piste de service en terre en retrait du rivage mieux intégrée dans le paysage, donc moins visible ;
- La consolidation et la mise en valeur d'éléments de patrimoine bâti, notamment des anciennes batteries de la marine et de l'enceinte autour du phare de Pertusato avec la démolition ponctuelle de quelques récentes extensions en ruines
- l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone).

4.2 Objectifs du projet

L'opération a pour objet la restauration écologique et paysagère du site, la mise en valeur du patrimoine et l'organisation de l'accueil du public sur un site emblématique particulièrement apprécié et fréquenté par de très nombreux visiteurs.

Le projet vise à assurer la continuité du sentier littoral et de réduire l'impact de la route. L'aménagement d'une aire de stationnement réglementera le stationnement sauvage qui a lieu actuellement, notamment le long de la route, afin de limiter la dégradation des milieux et de maîtriser l'accueil des véhicules dont le nombre sera ainsi contrôlé et plafonné.

L'aménagement d'un unique sentiers "littoral" permettra de canaliser la fréquentation par le public et ainsi de réduire fortement le piétinement et son impact sur des milieux fragiles ; il vise également à assurer la sécurité du public avec un tracé du sentier qui sera reculé des bords de falaise qui sont aujourd'hui dangereux en raison des risques d'effondrement. Le projet est en cohérence avec le PPRN.

Les falaises s'élevant à près de 100 m d'altitude, les accès à l'eau sont rares. Le projet prévoit de sécuriser les quelques sentiers existants afin de garantir l'accessibilité à la mer .

De nombreuses fortifications militaires, étant présentes sur le site, celles-ci seront consolidées et mise en valeur avec un cheminement de découverte sécurisé et canalisé.

Dans une Corse essentiellement cristalline, le Piale calcaire est une exception. Seule la roche calcaire sera utilisée dans les aménagements sauf ponctuellement où du granit a été utilisé comme dans les anciennes batteries. militaires. La cicatrisation des zones dégradées sera assurée en favorisant le développement de la végétation naturelle du site par des techniques appropriées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Le sentier littoral sera traité en sol naturel avec une coupe de la végétation latérale et ponctuellement du dessouchage ; sur certains tronçons d'ancien sentier communal, la calade en pierre naturelle sera restaurée ; l'emprise du sentier d'accès à la plage de Saint Antoine sera amélioré par des emmarchements en grosses pierres provenant du site ; des ganivelles seront posées pour bloquer les cheminements anarchiques ; par endroit quelques parapets en pierres maçonnés à la chaux sécuriseront des belvédères remarquables.
- l'aire de stationnement sera encadrée de ganivelles en lattes de chataignier avec des îlots de végétation pour l'intégrer au paysage et à terme masquer les véhicules ; les emplacements seront traités en tuf-chaux avec des voies de circulation en béton désactivé pour éviter le creusement du sol par le passage des véhicules.
- la cicatrisation de sols dégradés sera effectué par décompactage du sol et apport de sol naturel de surface prélevé aux abords pour apporter un stock naturel de graines et de microflore et faune du sol. cette technique "d'ensemencement naturel est couramment pratiquée par le Conservatoire et les retours sont positifs.
- l'enrobé "rouge" très inesthétique de la route d'accès au phare va être supprimé et les matériaux réutilisés en remblaiement par endroits ou fond de forme ; une partie pentue qui sera conservée pour les riverains set le phare sera traitée en béton désactivé et avec revers d'eau, caniveaux et bordures en pierre calcaire ; les 3/4 de cette route seront totalement cicatrisés ou transformés en sentier avec calade en pierre ; un courte piste de service sera créée en sol naturel en retrait plus à l'intérieur des terres pour la gestion du phare .
- le patrimoine bâti militaire en ruine sera consolidé et sécurisé en pierre locale de réemploi (maçonnées à la chaux (cf. plans projets de l'AVP) ainsi que les petites reprise sur l'enceinte du phare. Des grilles en fer brut seront posées pour condamner et sécuriser l'accès à certaines zones (anciennes galeries ou pièces) qui seront ainsi rendues inaccessibles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site fera l'objet d'une gestion et d'un entretien par le service de l'office de l'environnement de la Corse chargé de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio qui est déjà gestionnaire par convention des sites du Conservatoire du littoral sur la commune de Bonifacio qui sera pleinement associée au dispositif.

les agents assermentés assureront la police, l'information du public, l'entretien courant des zones fréquentées du site et l'entretien et si nécessaire l'adaptation des aménagement réalisés dans le projet (réparation et ajout de ganivelles le ong des sentiers et des zones à préserver, emmarchement en pierre sur les sentiers d'accès au rivage, etc.) Cela comprendra notamment la vigilance sur l'efficacité de la canalisation du public, la fermeture de sentes sauvages et la réparation des équipements. Une attention sera aussi portée aux zones dégradées qui seront réhabilitées afin d'assurer leur mise en défens et leur revégétalisation. Un arrêté municipal réglementera la circulation et le stationnement des véhicules ainsi que le camping sauvages sur les emprises du Conservatoire. Un arrêté de la Collectivité de Corse réglementera la circulation et le stationnement sur la route "départementale".

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

- Permis d'aménager
- Site classé

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aire de stationnement :	5000 m ²
Nombre de place véhicule :	170 places
Nombre de place vélo :	60 places
Sentiers :	5,5 km
Piste de service en terre :	1,2 km
Voie de circulation liée à l'aire de stationnement	550 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Bonifacio
Parcelles : 1611, 1609, 1612 et 204

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 1° 37' 45" 15 Lat. 9 ° 17' 92" 56

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 1° 38' 40" 41 Lat. 9 ° 17' 11" 15

Point d'arrivée :

Long. 4 1° 36' 75" 82 Lat. 9 ° 19' 97" 68

Communes traversées :

Bonifacio

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I n°940013179 : Falaises de Bonifacio ZNIEFF de type II n°940004115 : plateau calcaire de Bonifacio
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Littoral à l'est de la ville de Bonifacio sur le plateau de Pertusato (de Parisi à Pertusato)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	arrêté n°15-0128 du 23 avril 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 n°FR9400591 : Plateau de Pertusato/ Bonifacio et îles Lavezzi
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé Falaises et plateau de Bonifacio, Mont de la Trinité, au titre de l'article L 341-1 du Code de l'Environnement, par décret du 13 février 1996 du Ministère de l'écologie (Loi 1930)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les quelques matériaux de démolition seront réutilisés sur place en sous couche ou en réemploi selon leur nature.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les petits murets de bord de route seront approvisionnés par des pierres de surface collectées çà et là en surface sur le site et pourront ponctuellement si nécessaire partiellement nécessiter un approvisionnement en pierre locale dont la provenance sera attestée par les entreprises.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au niveau de l'aire de stationnement à proximité du sémaphore : très faible impact sur une végétation basse et clairsemée de maquis qui avait été fortement dégradée par un incendie en 2017 et dont les séquelles sont très visibles. Aucun habitat patrimonial impacté par les travaux. au contraire des espaces seront soustraits à la fréquentation et des zones dégradées seront renaturées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Parcours substeppeiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire de stationnement d'environ 5000 m ² est prévue sur une zone de maquis bas dégradé à proximité du sémaphore déjà très impactée par du stationnement sauvage ; et un incendie en 2017 s; on aménagement va permettre de renaturer d'importantes surfaces aujourd'hui dégradées par du stationnement sauvage, des sentiers anarchiques.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de mouvements de terrain au niveau des falaises. pour cette raison, les sentiers seront canalisés bien en retrait par rapport au bord de falaise et en conformité avec le PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de trafic supplémentaire puisque le site est déjà accessible par une route départementale et la capacité d'accueil en véhicule ne sera pas accrue mais canalisée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A Le projet consiste au contraire à améliorer la qualité du paysage par cicatrization de sentiers et de stationnement sauvage et par l'enfouissement de réseaux aériens. Il consiste aussi à mettre en valeur du patrimoine culturel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon le Conservatoire du littoral, qui a l'habitude de conduire des opérations de ce type, le projet ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. Il consiste en effet à améliorer la qualité écologique et paysagère du site qui subit des dégradations importantes. La petite aire de stationnement sera aménagée dans une zone déjà dégradée et sera traitée de manière légère avec une stabilisation des sols sans revêtement ; son aménagement favorisera la reconquête d'anciens stationnements anarchiques par une végétation autochtone et spontanée. Cette cicatrisation naturelle sera aussi favorisée bénéfiques sur l'ensemble du site puisqu'un seul et unique sentier est conservé avec des tronçons créé par endroit pour sécuriser le cheminement des piétons en conformité avec le PPRN.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

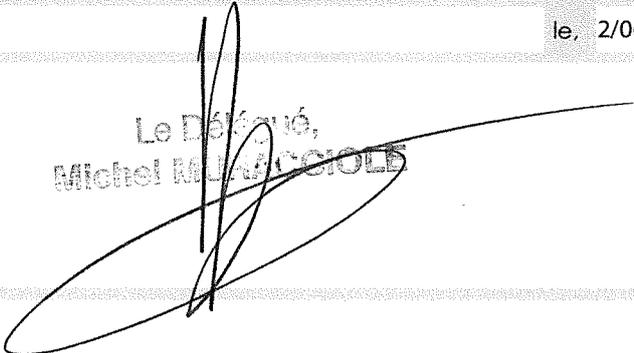


Fait à Bastia

le, 2/06/2021

Signature

Le Délégué,
Michel MURACCIOLA





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

2

Extensio
n

Nom de la voie

rue du juge Falcone

Résidence Saint Marc

Code postal

2 0 2 0 0

Localité

Bastia

Pays

Tél

495323814

Fax

495321398

Courriel

corse

@conservatoire-du-littoral.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Muracciole

Prénom Michel

Qualité

délégué du Conservatoire

Tél

680067045

Fax

495321398

Courriel

m.muracciole

@conservatoire-du-littoral.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage